

FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN

Données fournies pour 1 m²



Image d'illustration, non représentative de l'ensemble des produits couverts

PANNEAUX DE PARTICULES REPLAQUÉS BOIS 2 FACES, FABRIQUÉS EN FRANCE, POUR UN USAGE INTÉRIEUR

Type de FDES FDES collective

Fabricants couverts Toute entreprise qui fabrique en France des panneaux de particules
replaqués bois 2 faces et répondant au cadre de validité

Publication de la FDES 01/08/2022

FDES réalisée par



à l'initiative de



Union des Industries
du Panneau Contreplaqué

financée par



INTRODUCTION

Généralités > Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du déclarant. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Déclarant, Titre complet, Date de publication ». Pour toute information complémentaire concernant l'établissement de cette FDES ou les produits couverts par celle-ci, veuillez contacter le déclarant.

Le présent document constitue une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN ISO 14025 (août 2010), à la norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) et à son complément national français NF EN 15804/CN (juin 2016).

Terminologie > La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (déclaration environnementale de produit). Toutefois, en France les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (fiche de déclaration environnementale et sanitaire). La FDES est donc une DEP complétée par des informations sanitaires.

Abréviations >

ACV	analyse du cycle de vie
ADP	Abiotic Depletion Potential
CSDND	centre de stockage de déchets non dangereux
DEP	déclaration environnementale de produit
DTU	document technique unifié
EICV	évaluation des impacts du cycle de vie
FDES	fiche de déclaration environnementale et sanitaire
ICV	inventaire de cycle de vie
RCP	règles de catégorie de produits
UF	unité fonctionnelle
UIOM	unité d'incinération d'ordures ménagères

Affichage > Les résultats sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65 E+02 se lit 1,65 × 10².
des résultats

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, les quantités de matière exclues sont les mêmes, les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

Crédits photo > Groupe Malvaux - Malvo-Agglomération Chêne

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déclarant > Union des Industries du Panneau Contreplaqué, 23 Rue du Départ 75014 PARIS.
Contact : Sabine Boury (boury@uipc-contreplaque.fr).

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr.

Type de FDES > FDES collective.

Périmètre > « Du berceau à la tombe » (modules du cycle de vie A1 à C4 + D).

Produits couverts > Les produits couverts par la présente FDES sont ceux remplissant l'ensemble des conditions présentées dans les sections « Description du produit » (ci-dessous) et « Cadre de validité de la FDES » (à la fin de la FDES). Les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les fabricants français de produits répondant au cadre de validité.

Programme de vérification > La présente FDES a été vérifiée selon le programme de vérification INIES (www.inies.fr).



Numéro d'enregistrement > 20220730552

Opérateur du programme > Agence française de normalisation (AFNOR), 11 rue Francis de Pressensé 93210 La Plaine Saint-Denis.

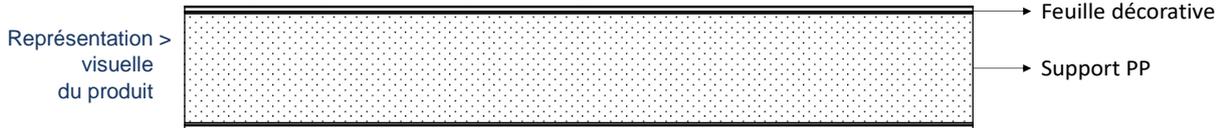
Démonstration de la vérification >	Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.
	Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 : <input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe
	Vérificateur tierce partie : Etienne Lees-Perasso (elp@tide-env.fr).

Date de publication > 01/08/2022

Terme de validité > 01/08/2027

DESCRIPTION DU PRODUIT

Identification et description du produit > Le produit est un panneau de particules (de type P2 selon la norme NF EN 309 "panneaux pour agencements intérieurs utilisés en milieu sec"), replaqué sur ses deux faces avec une feuille décorative en bois (placage tranché ou déroulé), fabriqué en France, pour un usage intérieur.



Unité fonctionnelle > Assurer la fonction de revêtement intérieur d'1 m² de surface à l'aide d'un panneau de particules replaqué bois deux faces, pendant la durée de vie de référence de 50 ans.

Autres caractéristiques > Aucune.

Description de l'usage > Le produit permet d'assurer une fonction de revêtement intérieur.

Preuves d'aptitude à l'usage > Le panneau de particules doit être conforme aux exigences de la norme NF EN 312 (Panneaux de particules - Exigences)

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

Principaux composants et emballages > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé et les emballages de distribution.

Composant	Volume (m ³ / UF)	Masse (kg / UF)
Produit		
Support PP	0,018	11,86
Feuille décorative (placage bois)	0,001	0,68
Colle MUF	-	0,13
Emballages		
Tasseaux de bois	-	0,099
Éléments cartonnés (cartons et équerres en carton)	-	0,091
Plastique polyéthylène	-	0,001
Plastique polypropylène	-	5,92E-06
Plastique Polyéthylène téréphtalate	-	6,85E-04
Installation		
Éléments métalliques	-	0,020

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

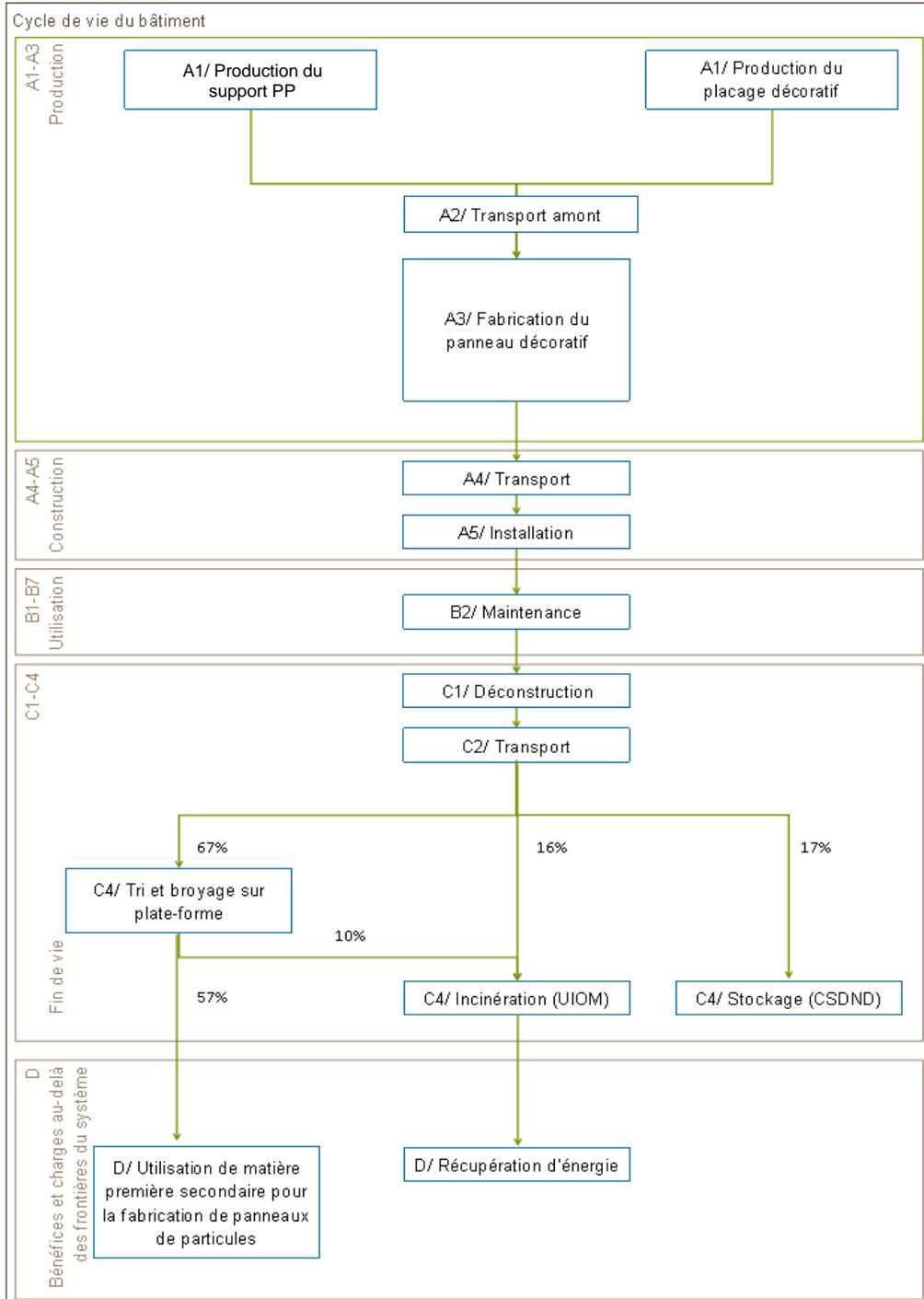
Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	La conception des panneaux de particules est conforme aux exigences de la norme NF EN 312.
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Respect du DTU 36.2. et des éventuelles recommandations du fabricant.
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Respect du DTU 36.2. et des éventuelles recommandations du fabricant.
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Non concerné.
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Sans objet.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Sans objet.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité des composants remplaçables	Pas de maintenance.

Stockage de carbone et contenu biosourcé > Le tableau suivant présente des informations environnementales complémentaires sur la quantité de carbone stockée par le produit et sur son contenu biosourcé.

Paramètre	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	5,8 kg C / UF
Durée de stockage	50 ans
Contribution à l'atténuation du changement climatique liée au stockage temporaire de carbone (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	-9,1 kg CO ₂ éq. / UF
Masse de matière biosourcée	12,5 kg / UF

MÉTHODE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Diagramme > Le diagramme suivant décrit les frontières du cycle de vie du produit et les processus inclus dans les différents modules. Les principales étapes de fabrication du produit sont les suivantes : réception des supports PP et des placages bois, découpe et jointage, tri, encollage et pressage, délignage et ponçage. Le produit est ensuite emballé avant envoi.



SCÉNARIOS ET INFORMATIONS TECHNIQUES ADDITIONNELLES

Le tableau suivant présente les scénarios et informations techniques additionnelles utilisés pour modéliser le cycle de vie du produit.

	Paramètre	Valeur
A1-A3 Production >	Support	Panneau de particules
	Placage bois	Essences diverses
	Colle	MUF
	Épaisseur finale	19 mm
	Humidité	6%
A4 Transport > jusqu'au site de construction	Véhicule et carburant utilisé	Camion semi-remorque 24t avec consommation de gasoil : - à plein : 0,43 l / km, - à vide : 0,26 l / km.
	Distance entre le fabricant et le chantier	613 km
	Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de chargement : 90% Taux de retour à vide : 15%
A5 Installation > dans le bâtiment	Taux de chute à l'installation	10% du produit 100% des déchets d'emballage
	Consommation d'intrants auxiliaires	Acier : 0,02 kg / UF Lasure : 0,13 kg / UF
	Consommation d'autres ressources	Aucune.
	Fin de vie des chutes d'installation	Valorisation selon le scénario de fin de vie des déchets bois.
	Fin de vie des emballages non valorisables	Éléments plastique (PE, PP, PET) : 1,42E-03 kg / UF 50% incinérés en UIOM, 50% stockés en CSDND.
	Fin de vie emballages valorisables	Tasseaux de bois et éléments cartonnés : 1,90E-01 kg / UF 100% valorisation énergétique.
B2 Maintenance >	Processus de maintenance	Pas de maintenance.
B3-B5 Réparation, > remplacement, réhabilitation	Processus de réparation, remplacement et réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.
B6-B7 Utilisation > relative au fonctionnement du bâtiment	Utilisation d'énergie et d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.

	Paramètre	Valeur
C1 Déconstruction >	Consommation pour le démontage	Démontage manuel.
C2-C4 Fin de vie >	Scénario de fin de vie	La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec recyclage ultérieur du bois en panneaux de particules et incinération des fines de broyage), 16% sont incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.
C2 Transport des déchets >	Véhicule et carburant utilisé	Poids-lourd 24 tonnes, consommation 0,249 L / km
	Distance entre chantier et centre de tri	50 km
	Taux moyen de chargement (dont trajets à vide)	5,76 t
C3 Traitement des déchets en vue du recyclage >	Recyclage des déchets de bois	8,75 kg / UF
	Traitement des déchets de bois en vue de leur recyclage - Broyage - Consommations d'énergie	Gasoil : 0,026 l / UF
C4 Élimination des déchets >	Stockage des déchets de bois	Non dangereux : 2,25 kg / UF Dégradation du bois : 15%, carbone réémis à 50% sous forme de CO ₂ et à 50% sous forme de CH ₄ , 70% du CH ₄ brûlé
	Incinération des déchets de bois	Non dangereux : 2 kg / UF Rendement de l'opération d'incinération : 60%
D Potentiel de réutilisation, récupération, recyclage >	Description	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent : - au niveau du recyclage, le transport et la transformation des broyats de bois en matière première secondaire pour la fabrication de panneaux de particules bois, et la substitution de matière première vierge (sylviculture, exploitation forestière, transport, broyage, séchage), - au niveau de l'incinération, la substitution de l'énergie thermique et électrique récupérée. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LE CALCUL DE L'ACV

RCP utilisées > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Frontières du système > Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, en particulier concernant les principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et de « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).

Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés de façon synthétique dans le diagramme du cycle de vie.

Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières :

- pour l'étape A1 : éclairage du site de fabrication ;
- pour l'étape A2 : transport des employés ;
- pour toutes les étapes : fabrication et maintenance lourde de l'outil de production et des systèmes de transport (camions, routes, pylônes électriques, bâtiments et équipements lourds du site de fabrication...) ; toutefois certaines données génériques utilisées pour ces travaux ont été incluses avec les contributions liées aux infrastructures.

Règle de coupure > Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire).

Elles s'appliquent aux flux relatifs à la production et au transport associé aux emballages des matières premières utilisées sur le site de production ainsi qu'aux matières premières non spécifiées.

Allocations > Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485:2014 ont été respectées :

- affectation évitée tant que possible ;
- affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;
- dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

En particulier, les pertes générées lors de la fabrication ont été comptabilisées comme des déchets et affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données liées à la fabrication des supports PP sont issues de la collecte réalisée auprès de fabricants français de PP (année de référence 2016). Les données liées à la fabrication des placages bois sont issues de la collecte réalisée auprès de fabricants français de panneaux replaqué bois 2 faces (année de référence 2019). Enfin, les données liées à la fabrication des panneaux de particules replaqué bois 2 faces sont issues de la collecte de données réalisée auprès de fabricants de PP replaqué bois 2 faces (année de référence 2022). Les données secondaires sont issues de la base de donnéesecoinvent version 3.7.

Représentativité > La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des panneaux de particules replaqué bois 2 faces, fabriqués en France, dans les limites fixées par le cadre de validité sur les paramètres sensibles (cf. section correspondante à la fin de la FDES). Lorsque ce cadre de validité est respecté, les résultats pour le total cycle de vie ne dépassent pas de plus de 40% les valeurs déclarées pour les aspects environnementaux témoins (potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés).

Variabilité > Voir cadre de validité des résultats

PARAMÈTRES ENVIRONNEMENTAUX ISSUS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

		A1-A3 Production	A4-A5 Construction			B Utilisation							C Fin de vie				A-C Cycle de vie	D Bénéfices et charges hors frontières	
		A1-A3 Matières premières, transport et fabrication	A4 Transport	A5 Installation	A4-A5 Sous-total	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	B1-B7 Sous-total	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	C1-C4 Sous-total	A-C Sous-total
Paramètres décrivant les impacts environnementaux																			
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-12,1	0,508	1,26	1,77									0,0805	11,3	6,24	17,7	7,36	-3,96
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	9,82 E-07	9,39 E-08	1,54 E-07	2,48 E-07									1,24 E-08	1,39 E-08	1,24 E-08	3,87 E-08	1,27 E-06	-4,24 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0,0355	0,00172	0,00644	0,00815									0,000452	0,000825	0,0009	0,00218	0,0458	-0,00974
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0,0149	0,000317	0,002	0,00232									0,000101	0,000174	0,000231	0,000506	0,0178	-0,000119
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,00327	6,40 E-05	0,00184	0,0019									1,30 E-05	2,32 E-05	0,00028	0,000316	0,00549	-0,000492
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	5,69 E-05	1,21 E-09	1,97 E-05	1,97 E-05									8,56 E-08	1,32 E-07	9,72 E-08	3,15 E-07	7,69 E-05	-6,21 E-07
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	153	7,7	24,7	32,4									1,19	1,69	0,82	3,7	189	-57,8
Pollution de l'air	m ³ / UF	1 020	39,2	168	207									5,87	13,7	31,3	50,9	1 280	-60,2
Pollution de l'eau	m ³ / UF	5,67	0,152	71,2	71,4									0,0262	0,0513	0,041	0,119	77,2	-0,37

		A1-A3	A4-A5			B							C					A-C	D	
		Production	Construction			Utilisation							Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières	
		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B1-B7	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources																				
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	22,8	0,0213	10,1	10,1										0,00772	0,00994	50,8	50,8	83,8	26,6
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	202		2,4	2,4											-114	-50,8	-165	39,2	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	224	0,0213	12,5	12,5										0,00772	-114	0,0137	-114	123	26,6
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	193	7,75	31,5	39,3									1,23	13	3,5	17,8	250	-75,2	
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	18,7		0,209	0,209											-11,3	-2,59	-13,9	4,99	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	211	7,75	31,7	39,5									1,23	1,74	0,919	3,89	255	-75,2	
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	3,94		0,438	0,438														4,38	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	5,3		0,589	0,589														5,89	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF																			
Utilisation nette d'eau douce	m³ / UF	-0,108	0,000778	-0,00774	-0,00697										0,000175	0,000217	0,00416	0,00455	-0,11	-0,0111
Paramètres décrivant les déchets																				
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,186	6,23 E-07	0,0671	0,0671										0,00042	0,0021	0,0347	0,0372	0,29	-0,0283
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	2,59	0,00474	0,774	0,779										0,00453	0,00533	2,38	2,39	5,75	-0,434
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,000987	5,32 E-05	0,000132	0,000185										4,93 E-07	6,90 E-07	3,54 E-06	4,72 E-06	0,00118	-0,000247
Paramètres décrivant les flux sortants																				
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF			0,000883	0,000883												0,02	0,02	0,0209	
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	2,76		1,2	1,2											8,08	8,31 E-05	8,08	12,1	0,214
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF	4,44		0,493	0,493														4,93	
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF	0,344		1,47	1,47												9,9	9,9	11,7	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF	0,0497		0,212	0,212												1,43	1,43	1,69	

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'ÉTAPE D'UTILISATION : CONTRIBUTION DU PRODUIT À LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS, ET RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU

En complément des informations requises par la norme NF EN 15804+A1, le tableau suivant présente des informations additionnelles exigées par le complément national NF EN 15804/CN sur la contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments ainsi que le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation.

	Paramètre	Valeur
Contribution > du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	Confort hygrothermique	Sans objet.
	Confort acoustique	Sans objet.
	Confort visuel	Le produit contribue à l'aspect décoratif du bâtiment. Néanmoins, aucun essai n'a été réalisé sur cet aspect.
	Confort olfactif	Sans objet.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.
B1 Utilisation > du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Classement A+, A ou B (rarement) selon étude FCBA. (2013). Caractérisation des émissions de COV et de formaldéhyde par des panneaux à base de bois représentatifs des productions françaises. CODIFAB, UIPP.
	Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Aucun essai n'a été réalisé.
	Émissions radioactives naturelles	Aucun essai n'a été réalisé.
	Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet.
	Émissions dans l'eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
	Émissions dans les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
	Émissions dans le sol	Aucun essai n'a été réalisé.

CADRE DE VALIDITÉ ENVIRONNEMENTALE

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN, à partir d'analyses de gravité et de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation ACV.

Ces analyses ont été réalisées pour les indicateurs témoins suivants :

- potentiel de réchauffement global ;
- utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières ;
- déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

La présente FDES couvre les produits remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- produit type : les produits pouvant utiliser la présente FDES doivent être conformes à la section « Description du produit »,
- ayants droits : les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les fabricants français de produits répondant au présent cadre de validité,
- déclaration de contenu : les produits pouvant utiliser la présente FDES ne contiennent pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH,
- paramètres sensibles : afin de respecter le domaine de validité environnementale défini ci-dessus, les paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés du cycle de vie du produit doivent respecter les plages de variation présentées dans le tableau suivant.

	Paramètre	Valeur
A1-A3 Production >	Général - Lieu de fabrication du produit	France
	Général - Type de décor	Placage bois (tranchage ou déroulage)
	Général - Epaisseur du produit	Inférieure ou égale à 26 mm.